Conditions générales de vente du groupe MIBA

(MIBA Coopérative, MIBA Milchprodukte AG, Fromagerie des Franches-Montagnes SA, Fromagerie MIBA SA, ci-après dénommées "entreprises du groupe MIBA")

Situation au 01.01.2025

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) de MIBA Milchprodukte AG, Andlauring 30B, CH-4147 Aesch (ci-après "MMP") régissent les droits et obligations liés à l'achat de produits, aux commandes de produits et à l'utilisation du site Internet www.miba-aesch.ch, www.mibabasel.ch et www.fdfm.ch ainsi que de la boutique en ligne sur ces pages. Le groupe MIBA fabrique des produits laitiers de haute qualité et les vend à ses clients.

Les conditions générales de vente (CGV) suivantes s'appliquent entre MMP et ses clients dans la version en vigueur lors de l'achat du produit, de la commande ou de la consultation du site Internet www.miba-aesch.ch. Les CGV peuvent être modifiées sans préavis.

Le terme client désigne toute personne physique ou morale qui entretient des relations commerciales avec MMP. Les CGV ainsi que les conditions de livraison et de paiement peuvent faire l'objet d'adaptations périodiques.

Les présentes CGV sont exclusivement applicables. Toute condition contraire, complémentaire ou divergente des présentes CGV doit, pour être valable, être expressément confirmée par écrit par MMP. En passant une commande, le client confirme qu'il accepte l'intégralité des présentes CGV, y compris les conditions de livraison et de paiement.

2. Informations sur www.miba-aesch.ch, www.mibabasel.ch et www.fdfm.ch

Les pages d'accueil www.miba-aesch.ch, www.mibabasel.ch et www.fdfm.ch contiennent des informations sur les produits. Les prix et l'assortiment sont susceptibles d'être modifiés. Toutes les indications figurant sur les pages d'accueil mentionnées (descriptions de produits, spécifications, illustrations et autres indications) ne sont que des valeurs approximatives et ne constituent en particulier pas une assurance de propriétés ou de garanties, sauf mention contraire explicite. Le groupe MIBA s'efforce de fournir des données et des informations correctes, complètes, actuelles et claires sur les pages d'accueil mentionnées, mais les sociétés du groupe MIBA ne peuvent pas en donner la garantie, ni explicitement ni implicitement.

En particulier, aucune garantie ne peut être donnée quant à la disponibilité des produits mentionnés au moment de la commande. Par conséquent, toutes les informations relatives à la disponibilité et aux délais de livraison sont fournies sans garantie et peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis.

Sous réserve de modifications techniques, d'erreurs et de fautes d'impression. Les prix peuvent notamment être modifiés à tout moment et sans préavis. Les modifications de prix ne sont pas communiquées de manière proactive.

3. Conclusion du contrat

Les offres constituent une invitation à soumettre une offre d'achat ou de commande de produits.

L'acceptation de l'offre du client par une entreprise du groupe MIBA donne lieu à la conclusion d'un contrat.

Si, après la conclusion du contrat, il s'avère que les produits commandés ne peuvent pas être livrés ou ne peuvent l'être que partiellement, les entreprises du groupe MIBA sont autorisées à résilier l'ensemble ou une partie du contrat. Si le paiement du client a déjà été reçu par une entreprise du groupe MIBA, le paiement sera remboursé au client. Si aucun paiement n'a encore été effectué, le client est libéré de son obligation de paiement. En cas de résiliation du contrat, les entreprises du groupe MIBA ne sont tenues à aucune livraison de remplacement ni à aucun dédommagement.

En cas de retard de paiement du client, les entreprises du groupe MIBA peuvent refuser unilatéralement de conclure le contrat.

4. Conclusion d'un contrat avec MIBA Milchprodukte AG

Pour les contrats avec la MIBA Milchprodukte AG qui sont conclus comme décrit au point 4, les conditions particulières suivantes s'appliquent en complément des conditions mentionnées aux points 4 et 7.

Les annulations et les modifications de commande d'articles qui ne sont pas marqués comme articles en précommande sont possibles sans frais la veille de la livraison aux heures de bureau (de 07h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00). Passé ce délai, le client est tenu d'accepter les produits et de payer le prix plein.

Si le volume de la commande est inférieur à 150 CHF, un supplément pour petites quantités de 30 CHF est ajouté. Si les produits sont enlevés chez MMP, le supplément pour petites quantités ne s'applique pas.

Pour les livraisons du lundi au samedi, la commande doit être passée à MIBA Milchprodukte AG avant 22h00 la veille. Les livraisons sont effectuées conformément au plan des tournées de MIBA Milchprodukte AG.

5. Possibilités de paiement

Lors de l'achat de produits, le client peut en principe payer par carte de crédit, sur facture ou en espèces.

Les entreprises du groupe MIBA se réservent le droit d'exclure des clients de certains modes de paiement ou d'exiger un paiement en espèces sans avoir à se justifier.

En cas d'achat sur facture, le client est automatiquement mis en demeure à l'expiration du délai de paiement. En cas de retard de paiement du client, les entreprises du groupe MIBA peuvent prélever des intérêts moratoires de 5% par an ainsi que des frais de rappel de 30 CHF maximum par rappel.

Une compensation de la part du client avec d'éventuelles contre-créances n'est pas autorisée.

6. Livraison, obligation de contrôle, réclamation et retour

Les profits et les risques sont transférés au client à la réception des produits.

Si la livraison ne peut pas être livrée ou si le client refuse la livraison, la livraison est considérée comme livrée. Les entreprises du groupe MIBA peuvent facturer au client les frais liés aux produits et aux démarches.

Le client est tenu de contrôler les produits livrés dès leur réception et de signaler immédiatement au partenaire contractuel les éventuels défauts pour lesquels une entreprise du groupe MIBA fournit une garantie, faute de quoi les produits sont considérés comme acceptés sans réserve.

Les retours à une entreprise du groupe MIBA se font aux frais et aux risques du client. Le client doit retourner les produits à la partie contractante dans leur emballage d'origine, accompagnés du bon de livraison et d'une description détaillée des défauts. Les unités de conditionnement entamées ou les produits dont la date de péremption est dépassée ne sont pas remboursés.

Si le contrôle effectué par une entreprise du groupe MIBA ou par un tiers chargé par une entreprise du groupe MIBA de contrôler la marchandise faisant l'objet d'une réclamation révèle que les produits ne présentent aucun défaut décelable, les entreprises du groupe MIBA peuvent facturer au client les frais de déplacement, de renvoi ou d'élimination éventuelle.

Les retards de livraison n'autorisent pas le client à résilier le contrat.

Les objets loués, en particulier les fours à raclette, les garnitures à fondue, etc., restent la propriété des entreprises du groupe MIBA et doivent être nettoyés et retournés par le client après utilisation, à ses frais. Le matériel éventuellement manquant ou endommagé sera facturé au prix du neuf. Les éventuels frais de réparation et de nettoyage seront également facturés. Le remplacement par des tiers n'est pas accepté.

7. Garantie lors de l'achat de produits

Les entreprises du groupe MIBA s'efforcent de livrer des produits d'une qualité irréprochable. En cas de défauts signalés à temps, les entreprises du groupe MIBA garantissent l'absence de défauts du produit acheté par le client pendant la période de garantie de 24 heures à compter de la livraison. Il est laissé à l'appréciation des entreprises du groupe MIBA de fournir la garantie par un remplacement de valeur équivalente ou par le remboursement du prix d'achat. Toute autre réclamation est exclue.

La garantie ne couvre pas les conséquences d'une mauvaise manipulation ou d'un endommagement par le client ou par des tiers, notamment un refroidissement insuffisant, ni les défauts dus à des circonstances extérieures.

Les entreprises du groupe MIBA ne sont pas en mesure de donner des assurances ou des garanties quant à l'actualité, l'intégralité et l'exactitude des données ainsi qu'à la disponibilité permanente ou ininterrompue du site web, de ses fonctionnalités, des hyperliens intégrés et des autres contenus. En particulier, il n'est ni assuré ni garanti que l'utilisation du site web ne porte pas atteinte aux droits de tiers qui ne sont pas détenus par des entreprises du groupe MIBA.

8. Responsabilité

Les entreprises du groupe MIBA excluent toute responsabilité, quel qu'en soit le fondement juridique, ainsi que toute demande de dommages-intérêts à l'encontre des entreprises du groupe MIBA et d'éventuels auxiliaires et agents d'exécution. Les entreprises du groupe MIBA ne sont notamment pas responsables des dommages indirects et des dommages consécutifs à un défaut, d'un manque à gagner ou d'autres dommages corporels, matériels ou purement pécuniaires du client ou de tiers. Demeure réservée une responsabilité légale obligatoire plus étendue, par exemple en cas de négligence grave ou d'intention illégale.

9. Autres dispositions

Les entreprises du groupe MIBA se réservent expressément le droit de modifier à tout moment les présentes CGV et de les mettre en vigueur sans préavis.

Si certaines dispositions des présentes CGV sont totalement ou partiellement nulles et/ou inefficaces, la validité et/ou l'efficacité des autres dispositions ou de parties de telles dispositions ne sont pas affectées. Les dispositions nulles et/ou inefficaces seront remplacées par des dispositions se rapprochant le plus possible, d'un point de vue économique, du sens et de l'objectif des dispositions nulles et/ou inefficaces d'une manière juridiquement valable. Il en va de même pour les éventuelles lacunes de la réglementation.

En cas de litige, seul le droit matériel suisse s'applique, à l'exclusion des normes relatives aux conflits de lois. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM, Convention de Vienne) est explicitement exclue.

Le lieu de juridiction est Arlesheim BL.